

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Travaux pratiques en histoire des techniques (2HA1208)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - histoire de l'art	TP: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier principal B A - histoire de l'art	TP: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Pilier secondaire B A - histoire de l'art	TP: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Mylène Steity, assistante-doctorante
Adresse e-mail : mylene.steity@unine.ch

Elisa Rodriguez Castresana, collaboratrice scientifique
Adresse e-mail : elisa.rodriguez@unine.ch

En collaboration avec les conservateur-trice-s du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MahN)

Bureau 3.N08
Institut d'histoire de l'art et de muséologie
Espace Tilo-Frey 1
CH - 2000 Neuchâtel

Lien Webex pour la première séance de l'enseignement :
<https://unine.webex.com/unine/j.php?MTID=m6f147adda24cee0bf5279a4b6de4e092>

Contenu

La formation de base en histoire de l'art comprend deux enseignements dévolus aux techniques artistiques, un cours d'Histoire des techniques artistiques et des travaux pratiques. Les deux enseignements sont conçus en étroite relation et exigent un contact avec les artefacts.

Dans le cadre de ces deux enseignements, le propos est d'étudier le champ de l'histoire de l'art par une approche technique et matérielle, en portant l'attention sur les matériaux de l'art et sur les gestes qui les mettent en œuvre. Les TP sont consacrés à la présentation des matériaux de l'art, à la description des procédés techniques, à l'observation des artefacts ; ils offrent à l'étudiant-e l'occasion de vérifier ses connaissances sur pièce.

Forme de l'évaluation

L'évaluation comporte deux volets :
- une présentation orale individuelle sur un objet d'étude
- un dossier écrit individuel de 2 à 4 pages

La note finale correspond à la moyenne de l'oral et l'écrit, pondérée selon la participation active de l'étudiant-e à toutes les séances obligatoires et selon le respect des délais et consignes fixés par les enseignantes.

Lors de la première séance, chaque étudiant-e se voit attribuer un objet à étudier ainsi qu'une date d'exposé oral. Une semaine avant la date de cet exposé, l'étudiant-e remet aux enseignantes, par courriel un plan détaillé de l'exposé suivi d'une bibliographie. Les enseignantes commentent ce document par courriel ou en entretien. Chaque étudiant-e effectue un exposé oral de 15 minutes, suivi de 10 minutes de questions et commentaires.

La présentation orale vise à présenter l'objet attribué sous un aspect technique en portant l'attention sur les matériaux et sur les gestes qui les mettent en œuvre. Elle repose sur un examen de la littérature y relative et sur l'établissement de l'état de la recherche (actualité de la recherche). En salle de classe l'exposé oral s'appuie en outre sur l'utilisation d'une présentation Powerpoint.

Trois semaines après sa présentation orale, et en considérant les remarques des enseignantes, l'étudiant-e rend, sur le même sujet, un exemplier de technique individuel (format Word et PDF). Celui-ci est donc distinct de l'exposé oral ; il n'en est pas la simple retranscription. Il

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Travaux pratiques en histoire des techniques (2HA1208)

est rédigé selon les normes de l'IHAM, (police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5), et comprend une bibliographie, un dossier d'illustrations et d'éventuelles annexes non comprises.

Rattrapage : si le travail écrit est jugé insuffisant, un premier échec est notifié (première tentative). Après avoir pris connaissance de son résultat, l'étudiant-e a une semaine pour signifier aux enseignantes, par courriel, sa volonté de repasser l'évaluation. Le rattrapage consiste en la révision de l'exemplaire de technique selon les commentaires et les remarques des enseignantes. L'étudiant-e dispose de trois semaines pour réviser son travail et le soumettre une nouvelle fois aux enseignantes. Si la seconde version du travail est jugée insuffisante, un deuxième échec est notifié : l'échec définitif est prononcé et l'étudiant-e est éliminé-e du pilier.

En cas d'échec : se référer à la procédure « Évaluations internes » disponible sur le site web de l'IHAM et au « Règlement d'études et d'examens de la Faculté des lettres et des sciences humaines » : <http://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/htm/4163101.htm> .

Pour la présentation orale comme pour le dossier écrit, le respect des délais fait partie intégrante de la note. L'étudiant-e absent-e le jour de son évaluation orale doit s'annoncer à l'enseignante et présenter un justificatif valable. Dans le cas contraire, un échec sera inscrit dans son dossier. L'enseignante est libre de choisir les modalités de remplacement de la première évaluation palliant l'absence de l'étudiant-e.

Documentation

La documentation utile figure sur la plateforme Moodle.

Pré-requis

Les TP sont à suivre en parallèle avec le cours d'histoire des techniques dispensé au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.

Connaître et appliquer les principes exposés dans le « Guide de présentation et de rédaction d'un travail scientifique » en histoire de l'art, disponible sous format PDF sur le site web de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie > pour les étudiant-e-s > rédaction d'un travail écrit.

Le site de l'IHAM fournit par ailleurs de nombreux documents utiles à l'étudiant-e pour réaliser ses travaux oraux et écrits de manière satisfaisante :

Exposé oral – lignes de force : http://www.unine.ch/files/live/sites/iham/files/shared/08_Pour_les_etudiants/LigneForceExpose.pdf

Ethique et plagiat : http://www.unine.ch/files/live/sites/systemsite/files/General/Plagiat/Plagiat_guide_etudiants.pdf

Forme de l'enseignement

Enseignement dispensé au semestre de printemps, le mercredi de 14h15 à 16h00

Une première séance introductive est assurée par les deux enseignantes et visent à transmettre aux étudiant-e-s les outils nécessaires à la réalisation de leur recherche.

Les séances suivantes sont dédiées aux présentations des étudiant-e-s. Chaque présentation est suivie d'une discussion alimentée par les questions des étudiant-e-s et par les remarques des enseignantes.

Dates des séances : 23.02/ 02.03/ 09.03/ 16.03/ 23.03/ 30.03/ 06.04/ 13.04/ 27.04/ 11.05/ 18.05/ 25.05/ 01.06

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Appliquer les principes de l'analyse et les outils propres à la recherche en histoire de l'art : méthodologie de la recherche bibliographique et iconographique
- Développer l'analyse d'une technique, de son histoire matérielle : sensibilisation à la construction du savoir scientifique autour d'une oeuvre
- Concevoir un argumentaire clair et documenté autour d'un objet d'étude : développement du sens de la problématique et de l'esprit de synthèse

Compétences transférables

- Développer des qualités rédactionnelles
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'écrit et à l'oral